

*tendre pas plus avant*, ont demeurez & été si bien observez : que depuis la conclusion dudit Traité de Paix, il n'a rien été fait ni entrepris, soit du côté de l'*Espagne*, ou de la part de la Compagnie *Orientale*, dont on pourroit tirer la moindre conséquence, au préjudice de ladite Convention ; mais que les Espagnols se sont tenus à leur Navigation, comme ils l'ont exercée au tems dudit Traité de Paix, & continuée hors de l'*Europe* par le Déroit de *Magellan* aux *Amériques*, & ensuite aux *Isles Philippines* ou *Manilles* dans les *Indes Orientales*, sans s'étendre plus avant, ni fréquenter ou faire aucun Commerce dans les Villes, Forts ou Loges, qui sont situez dans les Limites de l'Octroi de la Compagnie des *Indes Orientales*, & bien moins y établir des nouvelles Loges, Fortereses ou Comptoirs, *pas même dans les endroits, dont les Habitans étant les Maîtres, peuvent permettre le Commerce aux autres*, comme par exemple, *Bengale*, *Siam*, &c. ainsi que du côté de ladite Compagnie on a continué de naviger & de trafiquer vers l'Est du Cap de *Bonne Espérance*, sur *Batavia* & *Java*, la *Mer rouge*, la Côte ferme d'*Asie* & des *Indes*, comme aussi dans les Mers, Rivières, & Isles situées entre les *Manilles*, & l'Isle *Java*, jusqu'au Japon, & aux *Molucques* inclusivement, sans s'étendre aux *Manilles*, ou quelques autres lieux du Commerce des Espagnols.

Les affaires entre l'*Espagne* & cet *Etat*, ou bien la Compagnie des *Indes Orientales*, seroient demeurées, selon toutes les apparences, sur le même pied, sans aucun sujet de plainte, si les *Pays-Bas Espagnols* n'avoient pas été remis à S. M. I. & C., ce qui a occasionné, que plusieurs Sujets desdits *Pays-Bas* ont voulu soutenir fort abusivement, que